

Pointe-à-Pitre, le 18 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Masques dans les écoles primaires : Josette BOREL-LINCERTIN demande une concertation avec la communauté scolaire

La présidente du Conseil départemental exprime sa désapprobation quant à la manière choisie par le Gouvernement pour renforcer sur tout le territoire national le protocole sanitaire en vigueur dans les établissements scolaires en décidant, notamment, d'imposer le port du masque de catégorie 1 dans les écoles élémentaires.

Cette décision, dont le rectorat de la Guadeloupe annonce ce soir la mise en œuvre dès la reprise des classes le lundi 22 février, met l'ensemble de la communauté scolaire du primaire (maires, directions, enseignants, élèves et parents) devant le fait accompli, sans la moindre concertation préalable.

Une telle évolution du protocole, surtout après avoir expliqué à la rentrée les raisons pour lesquelles le port du masque n'était pas souhaitable au primaire, mérite d'abord des explications étayées allant au-delà d'une simple évocation des risques liés aux variants du virus dont la circulation dans notre archipel n'est avérée que depuis une semaine.

Mais, surtout, les nombreuses conséquences et implications de cette mesure pour les maires, pour les écoles, pour les parents et pour les élèves nécessitent une discussion sans délai avec l'ensemble de la communauté scolaire.

Comment les jeunes enfants supporteront-ils physiquement et psychologiquement le port permanent du masque en classe ?

Comment les parents ayant plusieurs élèves scolarisés à la fois en primaire et dans le secondaire pourront-ils faire face à la dépense importante que représentent des dizaines de masques par semaine ?

Qui se chargera de contrôler la bonne qualité des masques de catégorie 1 qui seront désormais obligatoires ?

« Toutes ces questions et bien d'autres encore, pour l'heure sans réponse, plaident, selon la présidente du Département, pour qu'un temps de concertation nécessaire précède l'éventuelle mise en œuvre d'une telle mesure, étant entendu que nous partageons tous la préoccupation de protéger la santé de nos enfants ».

Contact presse : Nathalie GUSTAVE - 0690 55 75 52